



N°75 – NOVEMBRE 2016

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information Municipale.

La foire froide est morte...  
Vive la foire  
de la Saint Martin !



La fibre pour 2018 :

*Détails en page 5*

P.L.U : Où on en est ? :

*Détails en page 9*

Secrétariat de Mairie : Où faire nos démarches ? :

*Détails en page 10*

# Edito du Maire



Michel GILES,  
Maire de Puy Saint Martin

« A Puy-Saint-Martin, on est bien ! »



Paroles de sous-préfet, puisque ce fut la conclusion du discours de Clara THOMAS lors de l'inauguration de l'espace multi-accueil de Chantecaille.

Quelques jours plus tôt au lendemain de la vogue, j'avais reçu le SMS suivant : « Vive les Saint-Martinois. Nous sommes allées à la fête du village. Nous sommes rentrées à 2h. C'était juste énorme, on a dansé comme des folles, et les Puy-Saint-Martinois étaient juste trop sympas. Et on a bu plein de marquisette ! »

Paroles de jeunes parisiennes, en villégiature chez des amis.

C'est vrai. On se sent bien à Puy-Saint-Martin : des associations pour tous les goûts, de nombreux bénévoles, des animations, un cadre agréable, des gens accueillants, ...

L'espace multi-accueil de Chantecaille a donc été officiellement inauguré (pardon à ceux qui n'ont pas su que tous les Puy-Saint-Martinois étaient invités). La Poste, le Syndicat d'Initiative, la Médiathèque, une antenne de la Mairie et le club informatique de l'AAR vous y accueillent avec Patricia dans un cadre agréable.

Notre période estivale a été particulièrement animée : Jazz au village, Repas républicain du 14 juillet, Passage du Tour de France, Semaine cyclo, Chorale du Delta, Cinémas en plein air, Balade nocturne, Vogue, Tour cycliste féminin, Finales de pétanque avec les champions du monde, Les Balcons de la Valdaine.

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à ces animations et nous ont apporté distractions, joie et bonne humeur.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe qui travaille à l'élaboration de notre journal municipal, et notamment Anthony CELERIEN pour la mise en page, et Nadine NOEL pour la préparation des articles. Vous trouverez dans ce numéro quelques bonnes nouvelles dont la fibre optique qui arrive bientôt chez nous.

Je vous souhaite un bel automne, et vous invite à participer à la Foire de la Saint-Martin que l'AAR a eu la bonne idée d'organiser le 11 novembre.

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année gaies et savoureuses, et vous donne rendez-vous le samedi 7 janvier, à 11 heures, à la salle des fêtes pour les vœux municipaux 2017.

## Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin  
Tél: 04.75.90.16.70  
www.puysaintmartin.fr  
accueil@puysaintmartin.fr

### Comité de rédaction :

Denis PERRIN / Nadine ADAMS  
Anthony CELERIEN / Danielle  
GAILLARD / Michel GILES  
Irène MAURIN / Bernard BON /  
Patrick CISTERNE / François  
VILLIEN

## Etat Civil

### Naissances

Jade GOUDARD, née le 17 juillet 2016, de Florian GOUDARD et de Laetitia LOURME, 1 rue du 11 novembre 1918.

Eva ROMAN RICO, née le 25 septembre 2016, de Wladimir ROMAN et de Cécile RICO, 11 grande Rue.

### Mariage

M. Guillaume PENNEHOAT et Mme Stéphanie CORNILLE, le 13 Août 2016.

### Décès

Mme ROUSSEL épouse VINAY Odette, le 25 juillet 2016.

Mme MASSELOT épouse THOMAS Denise, le 11 août 2016.

M. BOET Eric, le 31 août 2016.

Mme RAYMOND Geneviève, épouse DROUOT, le 23 septembre 2016.

### Nouveaux Puy-Saint-Martinois

M. VERGA Guy, 224 Montée de la Pigne, depuis le 18 août 2016.

M. DELUNEL Philippe, Rue du Levant, depuis le 5 septembre 2016.

## Numéros utiles...

### Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : [accueil@puy-saint-martin.fr](mailto:accueil@puy-saint-martin.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

### Agence postale communale

04 75 01 00 72

### **Les horaires de votre agence postale communale :**

Lu, ma, je, ve, sa de 9h à 12h, et me 15h à 19h

### **Levée du courrier :**

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

### Amicale laïque Puy Saint Martin

04 75 90 28 84

### Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

### Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

4 Place Chantecaille

Ouverture :

Lu, ma, je, ve, sa de 9h à 12h, et me 15h à 19h

### Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Permanence de 14 à 19 h.

Jours fériés : de 15 à 19 h.

### Cabinet d'infirmiers

04 75 98 92 18

Marie-Laure Aubert et Jocelyne Vidal

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

**POUR PLUS DE N° UTILES**

[www.puy-saint-martin.fr](http://www.puy-saint-martin.fr)

## ...Brèves...

### Calendrier municipal 2<sup>e</sup> semestre 2016 :

- 1<sup>er</sup> samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
- 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
- 4<sup>e</sup> jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal

### Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

### Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

### Conciliateur de justice :

Didier LALANNE, 06 64 95 70 28,  
[didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr](mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr),  
Reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi.

**Horaire déchetterie mobile** de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

le dernier vendredi du mois, de 9h à 15h, les **25 novembre** et **30 décembre 2016** ; les **27 janvier**, **24 février** et **31 mars 2017**.

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.

### **Abonnement au journal municipal**

Les bulletins sont déposés gratuitement dans les boîtes aux lettres des Puy-Saint-Martinois résidents dans la commune. Pour les non-résidents qui en font la demande au secrétariat de la mairie, ils sont envoyés à raison d'un règlement de **5 €/an** à l'adresse qu'ils communiqueront.

## Nouvelles entreprises à PSM



**-JPElec, Jean-Pierre SIROP**, 1 Impasse Chantebise, 07 68 43 60 42 : électricité générale, neuf et rénovation, climatisation, dépannage.

**-Drone Aérocapture SARL**, Tom LUSERGA et Pierre MOSSAZ, Quartier les Temples, drone-aerocapture.fr : spécialisée dans les domaines techniques du drone : photogrammétrie, thermographie, expertise, etc. sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes Auvergne.

## BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



Vous avez entre 16 et 25 ans ; vous habitez le Val de Drôme, vous voulez obtenir votre permis B ? Réalisez 50 heures d'activité bénévole en échange de 500 € pour vous aider à financer votre permis.

Dépôt des dossiers avant le 1<sup>er</sup> novembre 2016 ; renseignements auprès d'Amandine à la CCVD au 04 75 25 43 82 [abellah@val-de-drome.com](mailto:abellah@val-de-drome.com) ou en mairie et sur [valdedrome.com](http://valdedrome.com).

## Respectons nos « points propres »

La commune et la communauté de communes ont mis en place les équipements nécessaires à la collecte de nos déchets.

Quelques-uns d'entre nous n'ont pas encore compris que cette collecte était notre affaire et que le non-respect des consignes élémentaires ne peut que dégrader notre propre cadre de vie.

Chaque semaine, nos employés communaux doivent nettoyer les 4 points propres situés sur la commune (Silo, Chantecaille, Stade, Champ de Mars) : ramassage des débris déposés à côté des bacs, nettoyage, tri et collecte des encombrants, transport à la déchetterie d'Eurre.

Si l'on tient compte des charges salariales et du coût du transport, c'est plus de 6.000 € qui sont « gaspillés » chaque année pour corriger ces incivilités.

Et si nous faisons tous un effort ?



## La chasse à Puy-Saint-Martin



**Vous aimez vous balader sur les chemins de randonnée de Puy-Saint-Martin en toute sécurité ?**

Bonne nouvelle, l'association de chasse de Puy-Saint-Martin, l'A.C.C.A., communique, sous le panneau des circuits de promenades pédestres situé devant la mairie, le lieu et le jour durant lequel les chasseurs organisent des battues de chasse.



# Fibre optique : Du nouveau dans notre territoire

Vie Municipale

Le syndicat mixte « ADN » est l'interlocuteur public pour l'aménagement numérique en haut et très haut débit pour les 2 départements de l'Ardèche et de la Drôme. Le projet ADN représente un investissement total estimé à plus de 480M€, pour une couverture en très haut débit d'ici à 2022.

La stratégie d'aménagement numérique retenue se définit suivant 3 axes fondamentaux : répondre aux besoins de la population en priorité sur les plus importantes poches géographiques en zone « grise » (moins de 4 Mbps), faire venir les opérateurs sur des plaques de développement cohérentes et significatives, inciter à un basculement rapide vers la fibre, et accompagner les stratégies des collectivités pour le développement du territoire

Le schéma de déploiement pour la CCVD (voir compte rendu du conseil communautaire du 19 juillet 2016) est élaboré puis pondéré suivant 4 critères objectifs qui permettent la définition des prises utiles : zones « grises » (1 seul opérateur présent), zones couvertes par la technologie VDSL2, la répartition des résidences secondaires et des activités économiques. Concernant plus particulièrement la commune de Puy-Saint-Martin, la programmation du déploiement est prévue dans la Phase 1 (2016/2020) : **année 2018**. Des réunions publiques seront mises en place pour expliquer et informer les usagers. Les communes seront associées à chaque étape (pré-études, études, travaux).

Pour plus de renseignements :  
[www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr),  
[www.valdedrome.com](http://www.valdedrome.com)

## ZOOM ET COUP DE CHAPEAU A « DRONE AEROCAPTURE »



Nous avons eu le plaisir de rencontrer Tom LUSERGA 19 ans, jeune chef d'entreprise de Puy-Saint-Martin.

Détenteur d'un certificat d'aptitude d'aéronef ultra motorisé délivré par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), ses rayons d'actions sont multiples grâce à son drone. **Etudes et repérages** de terrains industriels -ex carrière- **photogrammétrie** : qui permet les mesures de surfaces, de volumes et de distances ; **prises de vues aériennes** pour des entreprises comme pour des particuliers ; **vidéos** etc.

Quelques chiffres concernant l'utilisation d'un drone : il peut voler pendant 9 min. (il lui faut plusieurs batteries de recharge) à 80 km/h et monter jusqu'à une hauteur de 150 m. Investissement minimum pour l'appareil : 20 000 €. Vous pouvez visiter le site de Tom : [www.drone-aerocapture.fr](http://www.drone-aerocapture.fr).

Après une démonstration de vol du drone qui nous a laissés aussi étonnés qu'enchantés, nous souhaitons à Tom de réaliser de bonnes affaires dans cette nouvelle activité pleine de promesses.



# Objectif zéro pesticide :

c'est l'engagement de votre commune pour préserver votre santé et votre environnement !

Vie Municipale

A partir du 01/01/2017, les collectivités publiques ne doivent plus utiliser des produits phytosanitaires pour les espaces publics (loi LABBE du 06/02/2014 et loi sur la transition énergétique du 17/08/2015). Des outils sont proposés pour répondre aux besoins des collectivités : la charte régionale d'entretien des espaces publics et le plan de désherbage communal.



**La charte régionale d'entretien des espaces publics** a principalement comme objectif de permettre aux collectivités de réduire l'utilisation des pesticides avec un accompagnement sur le plan technique et sur le plan communication (Accompagnement de la FREDON : Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles en Rhône- Alpes). L'acte d'engagement a été signé par la commune de Puy-Saint-Martin en date du 24 mars 2016 (délibération du conseil municipal). A partir de cette date, cette charte se décline à 3 niveaux pour **une progression en 5 ans** : niveau 1 Raisonner le désherbage, niveau 2 Réduire significativement les pesticides, niveau 3 Supprimer la totalité des pesticides.

En parallèle la commune va lancer la réalisation de son **plan de désherbage** (avec l'aide financière de l'agence de l'eau) et l'assistance d'un bureau d'études. Ce plan doit permettre de faire l'état des lieux, le diagnostic, définir les nouveaux objectifs d'entretien, faire un classement des zones à désherber et proposer le choix des méthodes d'entretien.

**Note aux habitants : La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces publics va parfois de pair avec un changement de pratiques. Elle témoigne d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux qui vous entourent.**

L'entretien des voies publiques est l'affaire de tous. Chaque habitant peut-il participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, en bon état de propreté ?  
MERCI

Plus d'informations sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com), [www.frapna-zeropesticide.fr](http://www.frapna-zeropesticide.fr), [www.croppp.org](http://www.croppp.org)

## Notre Doyenne

Notre doyenne était, depuis le décès de Paulette CUTIVEL, Denise THOMAS qui est malheureusement décédée en août dernier. Depuis c'est Ilmi GUTZEIT qui est devenue la doyenne de Puy-Saint-Martin. Elle aura 95 ans en mars 2017. Je l'ai rencontrée en août alors qu'elle savourait une vie paisible dans sa grande maison qu'elle occupe depuis 25 ans environ. Des problèmes de santé rencontrés à la fin de l'été l'ont amenée à intégrer une maison de retraite.  
Nous lui souhaitons encore beaucoup de bons moments en collectivité.

# Rentrée scolaire 2016/2017



La rentrée scolaire s'est déroulée sans difficulté et sous le signe de la sécurité. Une personne est désignée pour surveiller l'entrée de l'école durant toute l'année scolaire. La gendarmerie a été sollicitée pour effectuer une ronde le jour de la rentrée et à d'autres moments de l'année si nécessaire.

55 élèves sont accueillis dans 3 classes différentes et par 3 enseignants : le Cours préparatoire : 16 élèves, la grande section et la moyenne section : 21 élèves, la petite section et la toute petite section : 19 élèves.

3 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) viennent en soutien aux enseignants, ainsi qu'un agent administratif et une auxiliaire de vie scolaire. Parmi les 55 élèves fréquentant l'école de Puy-Saint-Martin, et dans le cadre du regroupement pédagogique, 10 élèves habitent Roynac et 1 Pont de Barret.

Belle année scolaire à tous !

## Rencontre Relais Assistantes Maternelles (RAM)



Une rencontre a eu lieu en mairie de Puy-Saint-Martin, initiée par le vice-président de la CCVD, Olivier BERNARD. Il avait convié les assistantes maternelles et les élus du secteur pour un moment d'informations et d'échanges sur les préoccupations des assistantes maternelles de Puy, Soyans, Francillon, Saoû. La présence d'une élue de La Répara, le maire de Saoû, Joseph SAFADI, directeur du Service petite enfance CCVD, Séverine ROMANET coordonatrice, Stéphanie SILVIOLI animatrice du RAM et Anne MOUNIER a été appréciée.

Les assistantes maternelles de Puy-Saint-Martin sont au nombre de 6. Elles ont en principe 4 agréments temps plein délivrés, après enquête, par le Conseil départemental. Elles peuvent accueillir jusqu'à 6 enfants à leur domicile sur des temps différents. Elles apprécient le temps du RAM une fois par semaine à Puy et à Francillon. C'est pour elles un temps d'échanges sur leurs pratiques, leurs difficultés et une mise en commun des idées pour faire évoluer leur pratique professionnelle.

Lors de cette rencontre des propositions ont été faites :

- une ludothèque à Puy
- de l'analyse de pratique
- des rencontres collectives de parents confiant leurs enfants à une assistante maternelle.
- poursuite des RAM
- poursuite des rencontres avec les élus et les professionnels de la CCVD.

Vous cherchez un mode de garde quel qu'il soit, contactez le service petite enfance de la CCVD: [petiteenfance@val-de-drome.com](mailto:petiteenfance@val-de-drome.com) / 04 75 25 43 82 / Service Petite Enfance CC du Val de Drôme, Rue Henri Barbusse, 26400 Crest.



## Analyse des questionnaires proposés en mai 2016 concernant le périscolaire

Nous avons fait distribuer 58 questionnaires à 49 FAMILLES. Nous avons reçu 21 réponses ce qui représente 42% environ de réponses.

4 questions ont été posées sur 4 thématiques différentes : les changements envisagés, l'encadrement suffisant ou pas, la communication du personnel avec les parents, l'accompagnement des enfants sur ce temps périscolaire.

Concernant les changements proposés :

7 parents ne souhaitent pas voir de changement, 14 parents souhaitent voir un changement, les changements proposés sont l'heure du goûter 17h étant trop tard, 1 un accueil le mercredi après-midi, 1 ne pas mélanger le périscolaire libre/gratuit avec les enfants en activité, 1 revenir à l'école jusqu'à 16h30 comme avant la réforme, activité de 15h30 ne doit pas commencer après les TAP (temps d'activités périscolaires).

L'encadrement :

-15 parents sont satisfaits du taux d'encadrement actuel, 3 parents en souhaitent plus, 3 n'ont pas d'avis.

La communication :

19 parents sont satisfaits de la communication avec le personnel, avec des réflexions de ce type : « Tout à fait, elle est correcte, oui très bien, très satisfaisante, pas de soucis de communication, les accueillants sont disponibles pour répondre aux questions, oui très sympa et les enfants trouvent aussi le personnel très gentil, oui toujours disponible et à l'écoute, oui je n'ai pas de difficulté ». 2 parents ne le sont pas (« le personnel n'est pas ouvert à la discussion, peu de communication, ou il faut que cela vienne des parents... »).

L'accompagnement des enfants :

3 parents n'ont pas d'avis, 15 parents sont satisfaits, 3 ne le sont pas.

Des propositions sont faites dans les questionnaires qui ont répondu oui sur l'accompagnement : davantage d'intervenants extérieurs, des activités un peu plus innovantes moins classiques, activités qui pourraient être plus accessibles à tous les âges, plus d'activités culturelles, l'anglais est à poursuivre, du théâtre, cirque, poterie, clowns ...

Merci pour votre participation.

### Une école de musique qui déménage !

2016 : une année très positive pour l'école de musique André Borne : outre qu'elle a trouvé son équilibre financier, la fête de la musique, qu'elle organisait pour la première fois, a permis aux élèves de montrer leurs progrès lors d'une prestation talentueuse.  
Place à la nouvelle année musicale !

Lors des 2 journées « portes ouvertes », de nombreux visiteurs ont rencontré les professeurs ; les inscriptions (toujours possibles) sont en hausse sensible.

Les perspectives pour 2017 sont plaisantes : nouveaux locaux tout frais repeints (ancienne médiathèque) où les personnes à mobilité réduite auront un accès plus aisé, nouveaux enseignements (flûte à bec, traversière, saxophone...), implication plus grande de l'école dans la vie culturelle du village et, peut-être des surprises, mais chut !

Grâce à l'énergie et au dévouement des professeurs, au travail collectif qu'ils ont initié, grâce à la fidélité des élèves, à leur travail, leur enthousiasme, une dynamique nouvelle est née, nous souhaitons qu'elle s'amplifie encore !

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) nécessite une concertation permanente avec la population de la commune et les personnes publiques associées (PPA) en particulier avec l'Etat via la direction départementale du territoire (DDT), mais aussi le conseil départemental, la communauté de communes (CCVD pour nous), la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et de l'artisanat, la chambre du commerce et de l'industrie...

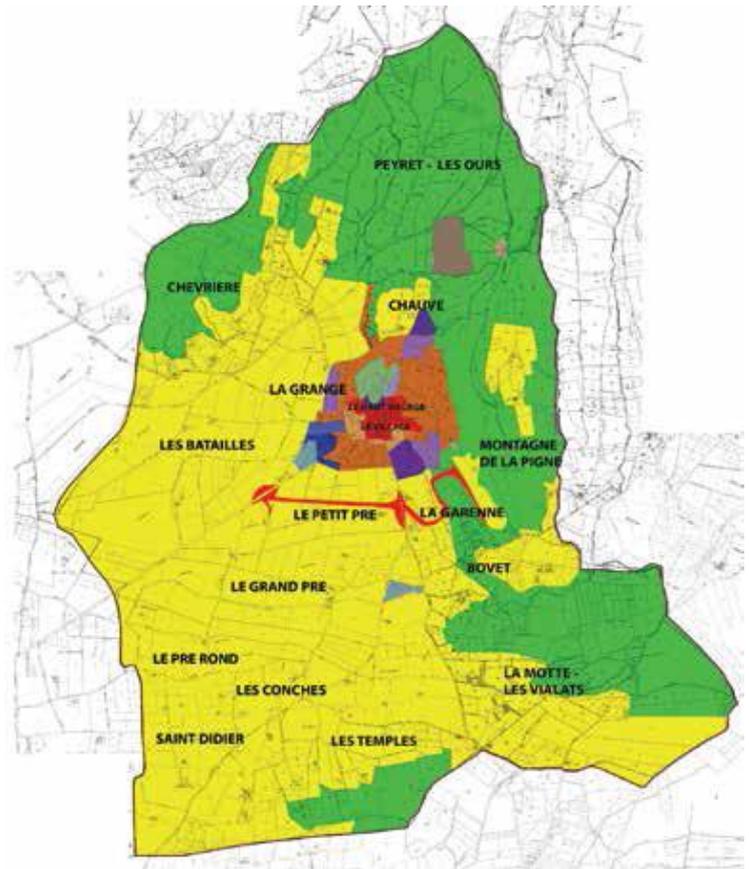
Cette phase de concertation a été réalisée en organisant plusieurs réunions de travail avec le panel de citoyens représentatifs de la population, avec les acteurs économiques locaux, agriculteurs, artisans et commerçants ; plusieurs réunions publiques (la dernière le samedi 24 septembre 2016) ; et plusieurs rencontres avec les PPA.

Ces différentes rencontres ont permis de faire avancer et évoluer le projet, de prendre en compte les remarques et suggestions pertinentes et de constater que se créait au fil de modifications successives un véritable consensus sur les grandes orientations retenues à ce jour.

Il appartient maintenant aux élus d'arrêter avant la fin de l'année la présentation d'un projet affiné rédigé par le bureau d'études. Cette décision mettra fin à la phase d'instruction.

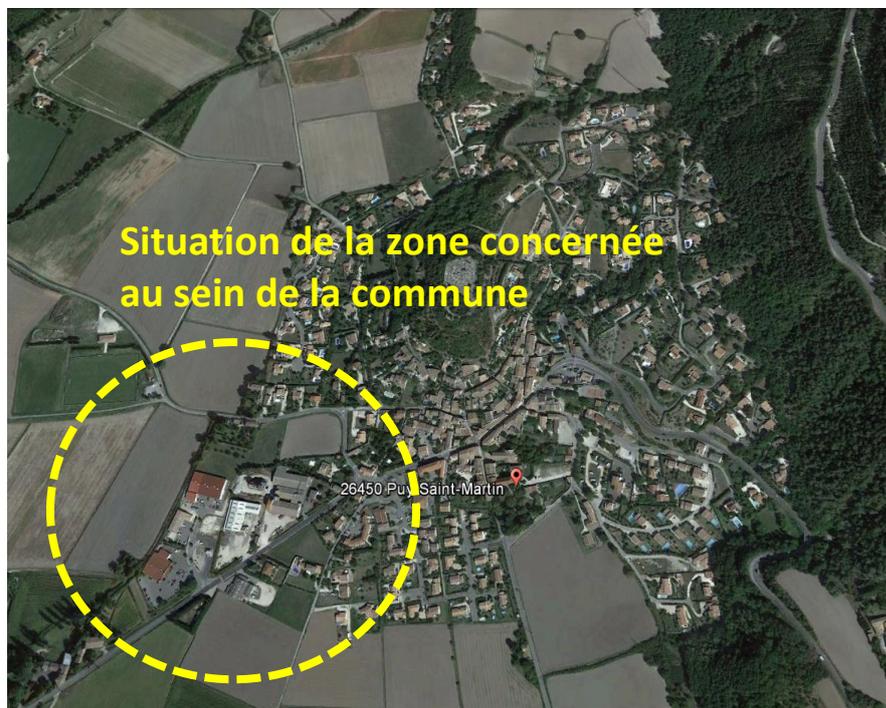
Le projet sera alors communiqué pour avis aux organismes associés à son instruction et sera soumis à l'enquête publique et aux conclusions du commissaire enquêteur... pour la prise en compte d'éventuelles modifications avant approbation par le conseil municipal.

Ce type de projet qui engage des choix à long terme nécessite ces multiples échanges pour aboutir à une conclusion acceptable par tous, si possible concomitante de la caducité du POS actuel soit fin mars 2017.



*Vie Municipale*

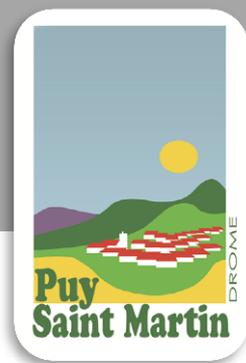
## Modification simplifiée du P.O.S.



Situation de la zone concernée au sein de la commune

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de Puy-Saint-Martin a été approuvé en 1989, révisé en 1999, et modifié en 2002. Une nouvelle modification a été nécessaire pour permettre à deux entreprises locales de pouvoir évoluer et se développer tout en restant sur la zone d'activité actuelle. Le but est d'éviter leur départ afin de maintenir les emplois sur la commune. Cette modification porte uniquement sur la zone artisanale qu'elle permet de densifier en assouplissant notamment les dispositions liées aux implantations en limites séparatives et en limite des voies. Elle est opérationnelle depuis le mois de juillet.

# Secrétariat de Mairie : Où faire nos démarches ?



Quels services m'offrent le secrétariat de mairie (place de la mairie) et l'antenne de mairie (Chantecaille) ?

Mairie, place de la Mairie	Antenne mairie, Chantecaille
Téléphone commun : 04 75 90 16 70	
<b>Ouverture</b> au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 Vendredi : 14h à 16h	<b>Ouverture</b> au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h Mercredi : 15h à 19h



Site Internet à consulter : [www.puysaintmartin.fr](http://www.puysaintmartin.fr)

Demandes de **papers d'identité** et de **justificatif de domicile** accessibles sur les 2 lieux

**Passeport** : formulaire disponible dans les 2 lieux,  
MAIS prendre RDV à Crest ou à Montélimar OU se rendre à la mairie de Dieulefit sans RDV pour le dépôt du dossier

Préparation au **mariage** : remise du livret sur les 2 lieux

**Urbanisme / Certificat d'immatriculation / Recensement des jeunes** : formulaires disponibles sur les 2 lieux  
MAIS dossier à rentrer uniquement en mairie

**Ecole de musique** : formulaires disponibles sur les 2 lieux,  
MAIS paiement de la cotisation par chèque à déposer uniquement en mairie

Relations avec les **associations** : informations sur les 2 lieux + consulter le site Internet de la mairie

## Pour quels services me rendre uniquement au secrétariat de mairie (place de la mairie) ?

**Actes d'état civil** : naissance, mariage, décès, certificat de vie commune ou de concubinage, carte nationale d'identité (CNI), livret de famille / inscription scolaire / demande d'occupation du domaine public (salles municipales, déménagement...) / CCAS (prendre RDV en mairie) / finances / bâtiments publics / eau et assainissement / voirie / demande de débit de boissons temporaire ...

**Inscription sur les listes électorales** : formulaire à déposer avant le 31 décembre en mairie



## Quels services m'offre l'agence postale communale de Puy-Saint-Martin ?

Grâce à la volonté de la commune de Puy-Saint-Martin et de la Poste, un minimum d'opérations « postales » sont possibles pour répondre aux services de proximité :

- Expéditions de courriers dans le monde entier
- Vente de timbres, colis prêt à poster, enveloppe timbrée,...
- Retraits d'objets (paquets, lettres recommandées,...)
- Expédition / Colissimo dans le monde entier
- Dépôt des produits Chronopost
- Acheter et déposer les Prêts à Poster Chronopost
- Déposer les produits affranchis sur internet (e-chronopass)
- Garde de courriers en cas d'absence
- Changement d'adresse

Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale :

- Retrait de 350 € maximum par personne et par semaine.
- Dépôt de 350 € maximum par personne et par semaine ; 700 € pour un compte joint tous les 7 jours pleins.
- Dépôt de chèques sur les comptes CCP.

Les Prêt-à-Expédier® Chrono Express ne sont pas acceptés.

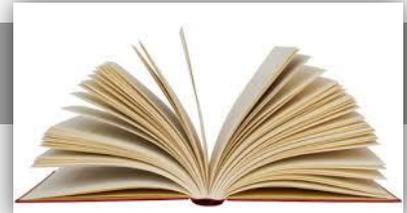
Téléphone : 04 75 01 00 72

Horaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 12h

Mercredi : de 15h à 19h.

## Médiathèque municipale



### La Médiathèque avec l'Association Bibliothèque Communale

4 place Chantecaille – 04 75 90 28 08 – [bibliopsm@gmail.com](mailto:bibliopsm@gmail.com)

La Médiathèque municipale est maintenant installée dans le local multi-accueil. Le lieu est agréable, aéré et lumineux. Depuis cet été, nous avons aménagé, inauguré et acquis des ouvrages.

#### Calendrier d'ouverture au public durant l'année scolaire 2016-2017 :

les lundi, vendredi et samedi, de 9 à 12h ; les mardi et jeudi, de 9 à 12h et de 15 à 17h ; le mercredi, de 15 à 19h.

#### Calendrier d'ouverture au public durant les vacances scolaires et les absences de la salariée :

du lundi au samedi, de 10 à 12h, sauf le mercredi, de 15 à 17h.

#### Activités proposées aux scolaires :

- accueil des classes pour une animation ;
- échanges de livres : 10 séances par an par classe ;
- contes : 3 séances par an par classe.

#### Activités autres publics :

- bébés lecteurs : 9 novembre, 23 novembre et 7 décembre 2016 ;
- animation de Noël : date à fixer ;
- club des lecteurs : 10 décembre.

Nous sommes à votre disposition pour une inscription, un renseignement, une réservation et un prêt d'ouvrages. Un guide du lecteur vous attend à la médiathèque.

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite un bel automne et ... de belles feuilles de lecture.

**Edwige PITEL**, coureuse cycliste et championne de France sur route, était à Puy-Saint-Martin le lundi 5 septembre 2016 lors du départ de la 6<sup>e</sup> étape du TCFIA 2016, le **Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche**. Elle s'est classée 3<sup>e</sup>, à 2 min. 15 de la 1<sup>e</sup>, la Brésilienne Flavia OLIVEIRA.

Le Cyclo Club Puy-Saint-Martinois, la CCVD et la mairie ont participé à l'organisation de ce bel événement. Le Président de la CCVD, les membres du Cyclo club, du Conseil municipal, du Syndicat d'initiative, de l'Union Cycliste Internationale, de la Fédération Française de Cyclisme, du Comité Rhône-Alpes de Cyclisme, du Comité Ardèche de Cyclisme, les cyclistes féminines et de nombreux Puy-Saint-Martinois se sont retrouvés devant la mairie et dans le parc dans une ambiance festive.



Après le contre-la-montre du matin, organisé entre la Bégude-de-Mazenc et Charols, les cyclistes féminines sont parties de Puy-Saint-Martin pour se rendre à Saulce-sur-Rhône, pour une étape de 87,4 km, avec les passages au col du Devès et au col de la Grande Limite. Ces deux étapes ont constitué le **Grand Prix de la Drôme Provençale**.

## Archives et Patrimoine



*Notre groupe devant l'entrée du site de la Caverne du Pont d'Arc (reconstitution de la grotte Chauvet) que nous avons visitée avec beaucoup d'intérêt le mercredi 14 septembre.*

Le 30 septembre, à la salle des fêtes, Archives et Patrimoine a présenté aux Puy-Saint-Martinois un livret accompagné d'une exposition à propos d'Adèle Clément.

Il reste encore quelques livrets qu'on peut se procurer, au prix de 5 €, en téléphonant au 04 75 90 11 31 ou au 04 75 90 48 48.

# Chœur Odyssée embarque pour une nouvelle aventure chorale

**Amoureux du chant choral** : on recherche encore quelques voix...



Programme Monteverdi : Après sa musique sacrée, c'est maintenant à ses merveilleux madrigaux à 5 voix que s'attaque le chœur. Musique de poésie, de soleil, de feu (amoureux) et d'audace, dans la langue italienne qui a vu naître l'opéra. Pour Monteverdi, créateur de l'Orfeo, la musique doit trouver de nouvelles façons de rendre la poésie plus expressive. A l'aube de l'ère baroque, il sera finalement le dernier compositeur à mettre tout son génie dans la forme polyphonique du madrigal... Quel trésor pour les amoureux du chant choral !

Le programme travaillé cette année sera donné en concert au mois de juin 2017, avec en deuxième partie un bouquet de chansons françaises des mêmes années.

Les répétitions du chœur ont lieu tous les mercredis de 19h30 à 21h30 à l'espace Clément, plus 3 dimanches de chant dans la saison.

Contact 06 28 29 54 30 (Harpe et direction : Philippe Simon)

Rendez-vous sur notre site : <https://choeurodysee.wordpress.com>

## Amicale Laïque

Alors que nous profitons d'un doux mois de septembre, les enfants ont repris le chemin des écoles. Aux fourneaux, nous retrouvons Graziella SAINTEMEME, cuisinière économe (remplaçante de Bernard CHALLANDE, en arrêt maladie) et Emma CELLIER, aide cuisinière.

Nous n'oublierons pas de remercier tous les nouveaux bénévoles qui nous accompagnent pour cette nouvelle année. Si vous êtes candidat au bénévolat, venez nous rejoindre.

Le prix des repas et la cotisation restent inchangés : cotisation pour une famille : 15 € ; repas 1 enfant : 4.50 € ; repas 2 enfants et + : 4.30 € ; repas à emporter (plat principal) : 5.50 € ; repas adulte sur place : 7.50 €.

L'inscription à la cantine s'effectue le jeudi avant 18h pour des repas à prendre la semaine suivante. Les désinscriptions se font, au plus tard, la veille avant 18h. Nous avons la chance d'avoir une cantine de proximité qui essaye d'utiliser au maximum des produits locaux, parfois bio, et surtout frais.

La première animation est une vente de « bugnes » prévue pour les 3 et 4 novembre. Le sachet de 100 gr est à 3 €. Nous comptons sur vous.

Vous pouvez nous contacter à [clshcharivari@free.fr](mailto:clshcharivari@free.fr).

Bonne rentrée.

# Association d'Animation Rurale (A.A.R.)

La Foire froide est morte, vive la foire de la Saint-Martin !

**Foire**  
de la Saint-Martin

Puy-Saint-Martin

11 novembre

**Produits d'automne  
pour préparer l'hiver !**

artisanat  
artisanat d'art  
produits du terroir...



La foire froide appartient au patrimoine de Puy-Saint-Martin, elle était regrettée.

L'A.A.R. se propose de lui donner une descendance avec la Foire de la Saint-Martin qui aura lieu le 11 novembre, place de la mairie. Moults artisans et producteurs locaux proposeront des étals très divers.

Une foire c'est, aussi, vivre un moment convivial et les badauds pourront trouver de quoi se restaurer et s'abreuver à volonté avec la célèbre soupe au lard, le vin chaud bien sûr, des sandwiches de grillade, des frites, des crêpes, des marrons chauds, etc.

Un apéro sera offert par la mairie et il sera accompagné de quelques chansons interprétées par Nathalie Groeneweg, artiste Puy-Saint-Martinoise du groupe No Folk.

Parmi d'autres animations, les visiteurs, que nous espérons nombreux, pourront de nouveau s'exercer à la célèbre pesée de la dinde !

## A.A.R. « SI JE SERAIS... »

La saison 1 de la troupe de théâtre « Si je serais... » se termine définitivement le 8 octobre par une représentation de « Pot-pourri » à Gluiras, en Ardèche. Un peu de nostalgie accompagne la fin de cette aventure fondatrice de la troupe. Au fin du fin, cela aura été une belle aventure ! Mais une nouvelle saison commencera aussitôt après avec une troupe qui connaîtra quelques changements tant dans sa composition que dans sa manière de travailler et du répertoire abordé, mais qui aura l'ambition d'approfondir plus encore sa pratique théâtrale, d'y prendre davantage de plaisir encore et de présenter un spectacle encore plus abouti que celui de la saison qui s'achève. La troupe n'est pas « fermée » et peut accueillir qui souhaite se joindre à cette expérience théâtrale, mais pour cela il serait bien de se rapprocher au plus vite de la troupe. Pour cela, il suffit de téléphoner à Patric Cisterne au 06 01 22 28 69.

## A.A.R. Le patois

Momonde FAURE vous informe que treize patoisants se retrouvent à l'espace Clément, à 18h le 1er et le 3e lundi de chaque mois sous la houlette de son animateur bénévole Pierre Giles et cela à partir du mois d'octobre. Attention : mi-juin est prévu un pique-nique à la "montagne" au son de l'accordéon avec les conjoints. On va gambiller sûrement ! L'an dernier à la fin du mois de juin, la saison a été clôturée par la visite d'un musée agricole et un repas dans une auberge.

## A.A.R. Atelier création sésame arc en ciel

L'Oasis de l'Imagination !

L'atelier d'Art Plastique et d'Art de Nature propose aux enfants un programme pour motiver leur curiosité, affiner leur sens de l'observation, favoriser l'expression intuitive, créative et sensorielle par des expériences et des paroles librement échangées.

Un univers magique de réalisations individuelles et collectives qui développent l'imaginaire et la créativité pour être dans la confiance et l'expression de soi.

Il se déroule tous les mercredis après-midi.

## Nouveauté : A.A.R. Gym douce

« Le corps a ses raisons ». Faisons-lui confiance et aidons-le par la gym douce et la relaxation. Séances lundi à 14h30, mercredi à 9h, jeudi à 9h et 18h au 71 grande rue. Contacter Janine CORDEIL, somatoremolaxologue. Tél: 04 75 90 14 84 ou 06 88 68 13 48.

Atelier  
Informatique

AAR de Puy-Saint-Martin

## A.A.R. L'atelier informatique

Situé dans l'espace multiservice de Chantecaille, l'atelier informatique propose, selon vos besoins, de vous faire découvrir la micro-informatique, d'apprendre à utiliser la souris et le clavier, d'apprendre à surfer sur Internet et de vous initier ou/et de vous perfectionner aux logiciels bureautiques.

Les ateliers ont lieu le lundi de 14h à 16h ou de 16h à 18h, ou le jeudi de 18h à 20h.

Pour toutes informations, adressez-vous à Marie-Claire Debouverie (06 32 01 32 57).



## A.A.R. "Qi Gong"

Que veut dire Qi Gong?

Qi : énergie, souffle vital

Gong : travail, s'exercer, s'entraîner

Le Qi Gong désigne toutes les pratiques énergétiques chinoises qui ont pour but le maintien et l'amélioration de la santé.

On peut pratiquer le Qi Gong à tout âge, pour ...

La détente et le Bien-être, l'assouplissement, l'amélioration des capacités respiratoires.

Mais aussi pour apprendre à apaiser des états émotionnels perturbants...

Et enfin pour apprendre à gérer sa santé avec le savoir de la Médecine Traditionnelle Chinoise dont le Qi Gong est un des piliers, comme l'acupuncture, la phytothérapie et la diététique (ce qui ne remplace pas diagnostics et traitements médicaux).

L'année QG à Puy-Saint-Martin

-Cours collectifs (hors vacances scolaires) : le vendredi de 10h à 11h15 - Espace Clément

-Cours par petits groupes sur demande « à la carte »

-Ateliers à thèmes tous les 2<sup>es</sup> samedis du mois (inscription obligatoire 10 jours avant)

Marches de santé :

-Calendrier des séances hebdomadaires à venir

-Journée « Marche et Méditation » : dimanche 9 octobre

-Cours de méditation : dates à préciser

Renseignements : Mireille Giles 06 83 01 62 99

[mireille.giles@dbmail.com](mailto:mireille.giles@dbmail.com) / [www.federationqigong.com](http://www.federationqigong.com)



氣功



# Théâtre intercommunal de la Pinha (TILP)

Vie Associative

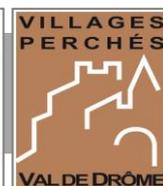
## Soirées occitanes en 2017

Après le beau succès de la soirée occitane du 21 mai, commune avec lo Reviscol Montelenc et le très convivial pique-nique de fin de saison à Espeluche le 7 juin, le TILP et Lo Reviscol se retrouveront pour une soirée occitane à Savasse en février ou mars et une nouvelle soirée occitane à Puy-Saint-Martin le 13 ou 20 mai qui devrait se conclure par un bal folk. Le TILP regrette mais comprend le départ de Claude et se réjouit du retour de Roger et de l'arrivée de Frédéric dans la petite troupe qui ne demande qu'à s'étoffer. Rappelons l'émission du Fenestron Montelenc diffusée le dimanche à 9h et le mardi à 21h sur Soleil FM (89.3) et en podcast sur internet : radiosoleilfm, Lo Fenestron Montelenc et qu'on peut trouver tous les 15 jours dans La Tribune le texte d'une chanson occitane qui a été enregistrée.

Les répétitions pour ces prochains spectacles ont lieu en principe tous les 15 jours à l'espace Clément, le mardi à 18h30 et à 18h à partir de novembre.

Renseignements au 04 75 90 14 84 ou au 06 82 03 78 45.

## Syndicat d'Initiative



Nous avons le plaisir d'annoncer l'édition de la fiche « Rando » consacrée aux circuits 6 (Charivari) et 6A (Les Ours) de Puy-Saint-Martin réalisée en partenariat avec le Réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Vallée de la Drôme. Cette fiche est disponible à l'espace multi-accueil de Chantecaille.



L'actualité nous apporte une deuxième bonne surprise avec ce panneau didactique consacré à la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) dite de la « Crête de la colline de Chevière » que le S.I. vient d'installer sur la colline de Chevière, sur le passage des circuits 5 (Chevière-Sainte Euphémie) et 32 (Chevière-La Pigne).

Enfin, nous souhaitons continuer le travail de défrichage et de mise en valeur du Chastelas, ce futur point de « premier regard » vers le village lorsque la déviation sera opérationnelle. Les bénévoles sont attendus à 9h les samedis 19 novembre et 10 décembre ; le point de rendez-vous est situé au cimetière ou à l'entrée du chemin du Belvédère selon le programme d'intervention (infos : 0642066148).

Bonnes balades !

Syndicat d'Initiative, 0475/90 43 70, [puySaintmartinsi@orange.fr](mailto:puySaintmartinsi@orange.fr)





# Vieillir au Village

## Acquisition de nouveaux équipements pour la livraison de repas chauds



La livraison de repas est une activité majeure de l'association qui a fourni 7 474 repas en 2015. Ces repas sont confectionnés par des prestataires locaux (restaurateurs, collectivités) et distribués chauds par des bénévoles, au moyen de plateaux isothermes qui nous permettent de conserver une température supérieure à 63° (réglementation oblige) durant environ 3/4h. Mais, notamment du fait de l'éparpillement de nos bénéficiaires, les tournées sont complexes à mettre en œuvre pour rester dans l'enveloppe de la conformité.

Il existe des plateaux de transport permettant de doubler la durée des tournées (1h30) grâce à la présence d'une plaque « eutectique ». L'association a pris la décision de remplacer 35 plateaux actuels par de nouveaux plateaux et de les affecter en priorité aux livraisons les plus éloignées. Cet achat est un investissement important (plus de 6 000 €) qui est rendu possible grâce à l'aide de la **CARSAT Rhône-Alpes** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Qu'ils soient ici vivement remerciés ! Pour mémoire, la CARSAT est un organisme de sécurité sociale qui remplit ses missions auprès des salariés, des retraités et des entreprises.

« Vieillir au village » est une équipe de professionnels et de bénévoles.

Envie de les rejoindre ? « **Vieillir au village** » recrute.

« Vieillir au village » organise également des après-midi récréatives afin de favoriser un échange et de distraire les personnes âgées qui ne sortent pas souvent de chez elles, faute de véhicule ou de mobilité. 21 octobre : Le temps à travers les âges par Jean Demure ; 4 novembre : Au pays des kasbahs, le Maroc par Chantal Demure ; 18 novembre : Les coulisses des contes et légendes par Dany Leborne ; 2 décembre : Visite de la cave « Le Clos Saint Jean », Châteauneuf du Pape (sous réserve) ; 16 décembre : Concert de Noël (à préciser).

## Calendrier des fêtes et manifestations à Puy-Saint-Martin

Date / nom de la manifestation / organisé par / lieu

### Novembre 2016

Vendredi 4	Après-midi récréative	Vieillir au village	Salle de réunion Roynac, 14h
Mercredi 9	Bébés lecteurs	Médiathèque	Espace multi-accueil, 10h15
Vendredi 11	Cérémonie Armistice	Municipalité	Monument aux morts, 11h45
Vendredi 11	Foire de la Saint-Martin	A.A.R.	Place de la mairie
Vendredi 18	Après-midi récréative	Vieillir au village	Salle de réunion Roynac, 14h
Samedi 19	Entretien du Chastelas	Syndicat d'initiative	Ancien cimetière, 9h
Mardi 22	Cinéma « Cézanne et moi »	Syndicat d'initiative	Salle des fêtes, 20h30
Mercredi 23	Bébés lecteurs	Médiathèque	Espace multi-accueil, 10h15
Jeudi 24	Conseil municipal	Municipalité	Salle du conseil, 18h

### Décembre 2016

Vendredi 2	A.G. Comité des fêtes	Comité des fêtes	Salle des fêtes, 19h
Vendredi 2	Après-midi récréative	Vieillir au village	Salle de réunion Roynac, 14h
Samedi 3	Repas des anciens	Municipalité	Salle des fêtes, 12h
Mercredi 7	Bébés lecteurs	Médiathèque	Espace multi-accueil, 10h15
Jeudi 8	Repas de Noël	Eté de la Saint-Martin	Salle des fêtes, 12h
Jeudi 15	Conseil municipal	Municipalité	Salle du conseil, 18h
Samedi 10	Club des lecteurs	Médiathèque	Espace multi-accueil, 10h
Samedi 10	Entretien du Chastelas	Syndicat d'initiative	Ancien cimetière, 9h
Vendredi 16	Après-midi récréative	Vieillir au village	Concert de Noël (à préciser)
Mardi 20	Cinéma « Odyssée »	Syndicat d'initiative	Salle des fêtes, 20h30

### Janvier 2017

Dimancher 1 <sup>er</sup>	Loto	FC Valdaine (foot)	Salle des fêtes, 16h
Jeudi 5	Rois et anniversaires	Eté de la Saint-Martin	Salle des fêtes
Samedi 7	Vœux de la municipalité	Municipalité	Salle des fêtes, 11h
Mardi 24	Cinéma	Syndicat d'initiative	Salle des fêtes, 20h30

### Février 2017

Dimanche 12	Loto	Eté de la Saint-Martin	Salle des fêtes
Samedi 18	Collecte des restos du cœur	Eté de la Saint-Martin	Préfabriqués
Mardi 21	Cinéma	Syndicat d'initiative	Salle des fêtes, 20h30

## Mars 2017

Dimanche 5	Marche des crêtes	Syndicat d'initiative et Rando Chevrière	Salle des fêtes, départ de 8-14h (sauf circuit 23km, départ jusqu'à 11h)
Mardi 7	Cinéma	Syndicat d'initiative	Salle des fêtes, 20h30
Dimanche 19	Journée nationale souvenir à la mémoire des victimes d'Algérie, Tunisie et Maroc	Municipalité/FNACA	Salle des fêtes
Samedi 25	Paella	Les Minots de Chevrière	Salle des fêtes, 20h30

*Ce tableau des fêtes et manifestations a été élaboré à partir des informations portées à notre connaissance en date du 10 octobre 2016. Le programme des fêtes et manifestations est susceptible d'être modifié et complété. Renseignements auprès de la Mairie.*



**COMITE DES FETES DE  
PUY-SAINT-MARTIN :  
ALERTE FÊTES EN  
DANGER**



**Le vendredi 2 décembre à 19h  
A la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin  
aura lieu l'assemblée générale du  
comité des fêtes.**

**A cette occasion, si de nouveaux  
bénévoles ne s'engagent pas, toutes  
les manifestations prévues sur 2017  
seront ANNULEES.**

**Nous vous attendons nombreux pour  
faire perdurer ces fêtes traditionnelles  
essentiels à la vie estivale de notre  
village.**

*Pour toutes informations ou pour nous  
signaler votre intérêt*

*Contactez Gilbert 06 43 59 62 95  
ou Justine au 06 73 21 67 75*